

Introduction

Au nom de notre asbl Persephone je remercie Garance pour me donner la parole et je dis bonjour à vous tous. Je m'appelle Ann Van den Buys; je viens d'Anvers. Je parle souvent de notre travail, mais c'est seulement la deuxième fois que je le fais en français. J'ai appris le français à l'école, mais je ne suis pas bilingue. J'espère que vous me pardonnez mes fautes et mon accent flamand. Vous pouvez toujours me corriger.

Persephone est la première et encore toujours la seule association de et pour les femmes porteuses de handicap en Belgique. En passant: si nous disons 'handicap', nous entendons 'handicap ou maladie chronique invalidante'. Nous n'avons pas d'organisation sœur à Bruxelles ni en Wallonie. Depuis sa création en 1995, notre asbl fonctionne entièrement grâce à des expertes bénévoles. C'est notre mission d'exclure du monde les stéréotypes d'une part et d'ouvrir les yeux aux politiciens d'autre part. Si nous ne le faisons pas, personne d'autre ne le fera!

La violence fait partie de la vie quotidienne

La violence contre les femmes porteuses de handicap est présente dans la vie de tous les jours. Vous pensez peut-être que j'exagère, mais il existe beaucoup de stéréotypes concernant les hommes et les femmes handicapés. Quiconque a des images stéréotypées, ne s'en rend même pas compte. Cependant, ces images oppriment les personnes. Nous citons les plus fréquentes ci-dessous:

L'emploi:

- Une femme ayant un handicap doit souvent entendre 'Aller travailler? Ôte cela de ta tête. Occupe-toi de ton ménage et tu seras déjà débordée'.
- A un homme ayant un handicap, on dit: 'Aller travailler? Oui, essaie seulement! Tu ne peux quand même pas rester toute la journée à la maison.'

Dans le domaine d'un couple:

- Une femme ayant un handicap doit souvent entendre 'Sors cette idée de ta tête. Quel homme s'intéresserait donc à une handicapée?'.
- D'un homme ayant un handicap, on dit: 'Il trouvera bien une gentille femme qui s'occupera de lui...'

Les enfants:

- Une femme ayant un handicap doit souvent entendre 'Sors cette idée de ta tête. Tu ne sais même pas t'occuper de toi-même!'. Si elle a des enfants et qu'elle demande de l'aide lors d'une période plus difficile, elle reçoit la réponse suivante: 'C'est toi qui voulais des enfants, débrouille-toi maintenant!'. Ou bien la femme de ménage se mêle de leur éducation. Pourquoi?
- On dit d'un homme ayant un handicap: 'Sa femme s'occupera bien des enfants'.

La violence domestique:

Une femme ayant un handicap doit souvent entendre 'Toi, victime de violence? Un homme qui sacrifie sa vie pour vivre avec une femme handicapée est quand même extrêmement sage! Tu t'en rends compte, n'est-ce pas?'.

Les stéréotypes ne vivent pas seulement au sein de la société, mais aussi, et souvent dans nos propres têtes. Beaucoup de femmes handicapées disent elles-mêmes: 'Je vais rester à la maison, je ne trouverai quand même pas d'emploi.'. Ou bien: 'J'abandonnerai mon rêve d'avoir un partenaire et ma propre petite famille, ainsi je ne devrai pas faire face à un échec.'. Ou bien: 'Ils ne croient quand même pas que je suis victime de violence. Il vaut mieux garder le silence'. Ou encore: 'À cause de mon handicap, je ne peux pas me défendre. Je me soumettrai alors.'. Aussi 'Pourquoi est-ce que je m'habillerais bien? Je suis et je reste la handicapée.', c'est une préoccupation essentielle.

Outre les stéréotypes, la différence entre un homme et une femme handicapé surgit aussi des taux de pauvreté. Il y a 10% plus de femmes handicapées qui vivent en dessous du seuil de pauvreté. Il existe un lien direct entre la pauvreté et la violence. La pauvreté augmente non seulement le risque d'aboutir à une relation violente, mais elle diminue aussi la possibilité de s'en échapper. La dépendance financière et la dépendance par rapport à l'aide vont précisément dans la même direction.

Notre travail de pionnier

En 1996 nous avons découvert que, dans toute la Flandre, il n'y avait qu'une seule maison d'accueil pouvant accueillir des utilisateurs de chaise roulante. La violence domestique à l'égard des femmes handicapées n'existait donc pas officiellement! Non seulement les centres de réadaptation n'étaient pas prêts, il n'existait même pas de statistiques à ce sujet, les cours de résistance morale n'existaient pas non plus, il n'y avait rien! Si nous voulions changer la situation dans ce domaine, nous aurions eu alors du travail pour des années. Nous nous sommes donc accrochées. Il est clair que si nous ne le faisons pas, personne d'autre ne le fera!

En 1997, nous avons commencé avec les cours de résistance morale et d'autodéfense. Lors d'agressions à l'égard des personnes handicapées, le handicap ne constitue qu'un facteur. Le genre en est un facteur à risque supplémentaire important pour les femmes; et en général, les femmes sont aussi attaquées d'une autre manière que les hommes. La violence sexuelle exercée par des proches et des conjoints est assez fréquente. En 2014, nous avons organisé pour la première fois un cours pour les femmes ayant un handicap mental.

Troisième chose importante pour rendre la violence contre les femmes handicapées visible, est la recherche scientifique. Nous avons lancé un appel aux universités en 2002 et en 2008, mais seulement en 2012, Caroline Tack, à ce moment étudiante en sciences orthopédagogiques à Gand, a commencé une recherche. L'étude s'est faite via une enquête en ligne pour connaître la violence que les personnes ayant une limitation peuvent endurer. Lorsque elle a créé l'enquête en ligne, elle a inséré des pictogrammes afin de rendre la mise en page plus attrayante. Les personnes qui avaient des difficultés à lire pouvaient ainsi quand-même remplir l'enquête. L'enquête en ligne a été complétée par 106 personnes, dont 17 hommes et 89 femmes. 73 de ces personnes ont une limitation dont 12 hommes et 61 femmes. Le groupe des 61 femmes était un groupe hétérogène ; 8 d'entre elles avait une limitation mentale.

Les résultats de l'enquête

<i>Les formes de violence</i>	<i>Nombre</i>
Psychique	36
Physique	14
Sexuelle	20
Financière	13
Négation/rejet	31
Pas de violence	14
Autres	2

<i>La violence liée à la limitation</i>	<i>Nombre</i>
Refuser les dispositifs d'aide	11
Refuser l'assistance pour leurs besoins personnels	13

<i>La relation avec l'auteur d'actes de violence</i>	<i>Nombre</i>
Conjoint	11
Ami	10
Cohabitant	6
Employeur	3
Collègue	6
Parent	10
Frère/sœur	7
Thérapeute	4
Professeur	1
Inconnu	14
Autres	11

<i>Endroit où la violence a eu lieu</i>	<i>Nombre</i>
Maison	27
Travail	7
Structure	5
Hôpital	2
École	7
Autres	23

<i>Raison pour laquelle les personnes interrogées ne déposent pas une plainte</i>	<i>Nombre</i>
Honte	11
Isolement	3
Incrédulité	5
Peur	11
Je ne sais pas comment	2
Autres	13

<i>Conséquence d'une plainte</i>	<i>Nombre</i>
Classée	4
Auteur des faits poursuivi	4
Je ne sais pas	4
Ne plus rien entendu	5
Autres	2

L'étude menée par Caroline n'a pas pour objet de généraliser les résultats; cependant, la combinaison avec l'expérience pratique de l'asbl Persephone permet d'en tirer quelques conclusions:

Que les femmes handicapées sont surtout victimes de la violence psychique, ce résultat est conforme aux attentes. Plus particulièrement: différents passages des interviews reflètent des signes de harcèlement moral, *lié au handicap*. Les remarques dénigrantes mentionnées au début, tombent aussi dans cette catégorie.

Que la violence se passe surtout à la maison, est aussi conforme aux attentes. Ce n'est pas pour rien qu'on parle de 'violence domestique'.

En ce qui concerne la violence domestique, les auteurs sont souvent des personnes connues. Par contre, il est assez surprenant que dans l'étude de Caroline, les auteurs inconnus forment le plus grand groupe. Cela pourrait être lié au fait qu'on a aussi compté 'vol de parkings réservés (aux handicapés)'. Une autre explication pourrait être la surreprésentation des femmes ayant une limitation physique dans la population de son enquête et la sous-représentation des personnes placées dans des structures ou des hôpitaux. Une autre explication pourrait aussi être la façon de compter. Si on utilise le terme 'violence intrafamiliale' au sens un peu plus large et que l'on compte le conjoint, le parent, le frère/la sœur ensemble, alors ces gens constituent de loin le plus grand groupe, même si 'fils/fille' se trouve dans la rubrique 'autres'.

Nous dressons ici l'inventaire des propositions concrètes de nos expertes:

- assurez une transition en douceur entre les périodes d'activité professionnelle et d'inactivité pour les personnes qui travaillent et qui ont un handicap évolutif
- veillez à ce que les Points de contact Violence puissent enregistrer les données de la personne handicapée
- renforcez le contrôle externe dans les institutions et veillez à mettre suffisamment de personnes de confiance à la disposition
- enlevez les lacunes dans la législation autour de la violence à l'égard des personnes placées sous statut de minorité prolongée